Vers une sociologie du prêtre âgé : Des hommes *à part* et *comme les autres*

Alexandre Grandjean, Laurent Amiotte-Suchet, Carole Dessauges

Publié le 24.04.2025

Résumé

Les prêtres de plus de 75 ans sont en voie de constituer la majorité du clergé catholique tant en Suisse qu'en France. Or c'est à cet âge qu'ils quittent, selon le droit canon, leurs responsabilités paroissiales et peuvent se mettre en retrait de la vie ecclésiale. Face au spectre d'une Église sans prêtres ainsi qu'en continuité d'un discours moral alliant dignité humaine et exemplarité du clergé, les organisations diocésaines ne se sont préoccupées que récemment de l'entrée de leur clergé dans le troisième, voire le quatrième âge. Nous esquissons ici les lignes programmatiques d'une sociologie du prêtre âgé, dans leurs contextes nationaux et diocésains. Notre objectif est de réinvestir cette catégorie de « prêtre âgé » à travers son hétérogénéité contemporaine. Suivant une approche ancrée de sociologie qualitative, différentes situations de cette catégorie sont explorées. Entre une exemplification théologique des prêtres âgés par l'Église, les témoignages des paroissien·nes accompagnant ces prêtres et l'hétérogénéité « vécue » des prêtres eux-mêmes, nos considérations autour de cette catégorie sociale mettent en lumière tant les ressources mobilisables en Suisse et en France que les adaptations plus générales du Catholicisme postconciliaire aux réalités socio-sanitaires de son clergé vieillissant.

1. Introduction

Les prêtres de plus de 75 ans sont en voie de constituer la majorité du clergé catholique tant en Suisse qu'en France.[1] Pourtant, cette surreprésentation des prêtres âgés n'est pas l'objet d'une attention particulière de la sociologie du Catholicisme, alors que ces prêtres qui ont,

[1] L'âge moyen des prêtres diocésains de Suisse était de 67 ans révolu en 2021, plus de la moitié des prêtres a donc atteint l'âge de la retraite pour l'État et le nombre de candidats à la prêtrise dans les Diocèses suisses n'a cessé de diminuer depuis 1965 (SPI 2024). La situation est similaire en France où, entre 1980 et 2000, le nombre de prêtres diocésains a diminué de moitié, puis à nouveau de moitié entre 2000 et 2020 (Église catholique 2024).

Auteur de contact : Alexandre Grandjean, Haute école de santé Vaud.

Pour citer cet article : Grandjean, Alexandre / Laurent Amiotte-Suchet / Carole Dessauges. 2025. « Vers une sociologie du prêtre âgé : Des hommes à part et comme les autres » *ARGOS* 4 (1), 1–18. DOI : 10.26034/fr.argos.2025.7626.

Licence par ARGOS et les auteurs / autrices. Visitez https://www.journal-argos.org.

pour la plupart, été les témoins directs du Concile Vatican II (1962-1965), ont exercé leur sacerdoce dans le contexte de la fin de la civilisation paroissiale (Le Bras1955 ; 1956), de la sécularisation culturelle de la société (Hervieu-Léger 1986) et de la crise des vocations religieuses (Sévegrand 2004 ; Bünker/Husistein 2011). Le retrait progressif d'une partie du clergé de ses fonctions pastorales représente un enjeu de taille pour les diocèses. Si les prêtres ordonnés peuvent bénéficier d'une retraite civile à partir de 65 ans, selon le droit Canon, et d'entente avec leur évêque, ils doivent se retirer de leur office à 75 ans. Il n'est cependant pas rare que ces prêtres continuent leurs missions encore quelques années, ou continuent d'exercer des offices et mandats ponctuels jusqu'à ce que la maladie ou un accident empêche la poursuite de leurs activités. Il s'agit à la fois de maintenir la présence du clergé dans les paroisses, mais aussi de permettre au rôle sacerdotal de ces hommes *à part* de se poursuivre. En ce sens, la retraite du ministère ne signifie pas le retrait des prérogatives dans leur statut distinctif d'hommes ordonnés.

Face au spectre d'une Église sans prêtres, ainsi qu'en continuité d'un discours moral alliant respect de la dignité humaine et exemplarité du clergé, les diocèses suisses et français commencent à organiser la prise en charge d'un clergé vieillissant au début des années 2000. Là où le modèle traditionnel reposait sur les solidarités locales — tant paroissiales que familiales —, le vieillissement des prêtres, la standardisation des normes gérontologiques, l'accroissement de l'espérance de vie et la désagrégation du tissu paroissial encouragent les diocèses à adopter de nouvelles logiques de professionnalisation, de rationalisation, d'anticipation et de division du travail afin de veiller aux conditions de vie de ces hommes âgés. Toutefois, une étude circonscrite de ces nouveaux modèles de prise en soin indique une grande variabilité nationale, mais aussi régionale. Les régimes de reconnaissance publique, l'histoire religieuse locale, les organisations internes de prévoyances sociales, les possibilités de partenariat avec des institutions séculières, les spécificités administratives, la structuration du tissu paroissial et de provenance tant des fidèles que des prêtres, tous ces éléments contextuels conditionnent les modalités à partir desquelles les prêtres âgés peuvent poursuivre leur existence d'hommes *à part* tout en bénéficiant des nouvelles normes gérontologiques *comme les autres*.

Nous esquissons ici les lignes programmatiques d'une sociologie du prêtre âgé, au prisme des contextes nationaux et diocésains. Cet article se base sur des observations et entretiens exploratoires menés entre 2022 et 2024 en Suisse romande (Diocèses de Sion et de Lausanne-Genève-Fribourg) et en Franche-Comté (Diocèses de Besançon, de Saint-Claude et de Belfort-Montbéliard).[2] Suivant une approche ancrée de sociologie qualitative

[2] Cette enquête exploratoire a permis l'obtention d'un projet de recherche intitulé « Vieillir en prêtre, aujourd'hui et demain : Perspectives au-delà de 75 ans » et financé par le Fonds national de recherche scientifique en Suisse (FNS, div. I, projet n° 215108). Cette recherche s'inscrit dans la continuité de deux enquêtes successives sur le vieillissement des religieux et religieuses menées par Annick Anchisi et Laurent

(Strauss/Corbin 2003), nous entendons prendre en compte toute l'hétérogénéité de cette catégorie « de prêtre âgé ». Faisant varier les situations et les informateurs, nous mettrons en tension les discours émiques valorisant le prêtre âgé comme étant « appelé à devenir le corps du Christ»[3] et les logiques pragmatiques d'accompagnement du quotidien de responsables laïcs, d'assistantes sociales et de personnels soignants aux prises avec les situations concrètes. La rencontre et le suivi ethnographique de prêtres à la retraite sur leurs lieux de vie (presbytères, appartements privés, foyers de prêtres, EMS et EHPAD[4], etc.) permettent de mieux appréhender cette hétérogénéité « vécue » (Hall 1997 ; McGuire 2016) d'hommes à la fois *à part* (de par leur statut) et *comme les autres* (de par les normes gérontologiques en vigueur). Ces analyses multi-situées autour de la figure du prêtre âgé permettent d'identifier des stratégies d'anticipation diocésaines, des ambivalences de discours, ainsi que l'arrivée de nouveaux gestionnaires laïcs se spécialisant dans ces nouvelles problématiques liées à l'âge et la dépendance. Plus largement, notre enquête interroge les conditions du « bien vieillir » pour une population peu étudiée autant par les sciences sociales des religions que par les études gérontologiques.

2. Le Père Régis, un prêtre ordinaire

Le Père Régis (nom d'emprunt) présente une trajectoire standard d'engagement de prêtres de sa génération, débutée très tôt à partir de l'enfance dans un Petit séminaire[5]. Ce parcours ainsi que sa posture pastorale accueillent et s'adaptent plutôt favorablement à l'*aggiornamento* qu'opère le Concile Vatican II, notamment en ce qui concerne la prise progressive de responsabilité des laïcs. Presque centenaire, le Père Régis conserve néanmoins un haut degré d'autonomie, ne bénéficiant que d'une surveillance ponctuelle de la part de voisins, des prêtres de la paroisse et d'aides à domicile. En somme, son parcours représente un cas exemplaire de vieillissement d'un curé intégré dans un tissu paroissial relativement solidaire et impliqué dans la prise en soin de son clergé.

Le Père Régis fait partie des doyens des prêtres de Suisse romande. Vivant seul en appartement dans le centre-ville d'une petite agglomération, il est quasiment autonome et marche entre 2000 et 3000 pas chaque jour selon les informations fournies par sa montre

---

Amiotte-Suchet dans les communautés apostoliques (2014-2017 – Le Prix de la coutume) puis dans les communautés contemplatives (2018-2022 – Vivre et vieillir séparé du monde).

3 Formulation utilisée lors d'une conférence à l'occasion de la journée « Prêtres aînés » organisée par la Conférence des Évêques de France le 13 octobre 2022.

4 On parle d'Établissement médico-social (EMS) en Suisse et d'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France.

5 Le « Petit séminaire » était une structure scolaire très répandue jusqu'à la seconde moitié du 20e siècle. Elle permettait à certains enfants issus de milieux populaires d'avoir accès à une scolarité secondaire et aux familles bourgeoises d'y scolariser leurs enfants. Le petit séminaire avait pour vocation de préparer les élèves capables et désireux d'accéder ensuite au grand séminaire, pour devenir séminariste, puis à la prêtrise.

connectée. Il accueille l'un d'autre nous pour une première rencontre et demande immédiatement si son français de « vieux curé » est suffisamment clair pour nous. Il parle avec un accent typé de sa région, et s'amuse à employer des expressions en patois, et que connaissent ceux et celles qui ont un ancrage rural. Son récit de vie débute avec son entrée au Petit séminaire à l'occasion de ses 13 ans et ses difficultés à suivre les cours et apprendre le latin. Cet enfant d'agriculteur, d'une fratrie nombreuse, poursuit son cheminement au Grand séminaire, puis très rapidement choisit la voie de l'ordination et du sacerdoce. Il devient vicaire puis curé[6] après quelques années, et entame ainsi son parcours allant de paroisse en paroisse dans le diocèse. Il décide de prendre sa retraite au-delà de 75 ans pour faire correspondre sa sortie du ministère avec le jubilé de son ordination.

Dans son récit, il évoque notamment l'essor des mouvements d'Action catholique et leur dynamisme dans le diocèse, ainsi que les changements qui se sont suivis avec l'application du Concile Vatican II (1962-1965). Pour ce prêtre, cette période du Concile est une « grande crise » qu'il vit de manière « tragique », par tout ce qui est alors bouleversé, mais aussi qu'il expérimente comme un « soulagement, une ouverture extraordinaire ». À la suite du Concile, il assiste à la démission de confrères plus libéraux, ainsi qu'à l'essor d'un pôle identitaire et traditionaliste (Portier 2012), débouchant notamment sur l'instauration d'un séminaire de la Fraternité Saint-Pie X en Suisse romande, ainsi qu'à l'essor de groupes de prière et de dévotion mariale et à l'avènement de communautés du Renouveau charismatique. Ce prêtre nous raconte son intérêt pour l'informatique, et surtout l'intelligence artificielle qui le fascine et l'aide à résumer très rapidement les principales élaborations théologiques et liturgiques des différents Conciles de l'Église. Il se passionne aussi pour la lecture de ce qu'il qualifie de « grands théologiens » ; sur sa table de lecture, nous apercevons des livres aux colorations théologiques bigarrées, allant de Benoît XVI à Guy Gilbert, le « prêtre des loubards ». Il évoque également le fait d'aller concélébrer les dimanches avec les prêtres de sa paroisse ou de suivre la messe en direct de Lourdes sur KTO, une chaîne de télévision catholique française, une hostie et un verre à vin non loin de la télécommande afin de pouvoir concélébrer l'eucharistie.

Le Père Régis est caractéristique d'une génération entrée dans la prêtrise dans les années 50, dont la socialisation a été continue au Petit séminaire, telle qu'étudiée par le sociologue Charles Suaud en Vendée, jusqu'au Grand séminaire et à l'ordination. Chez Charles Suaud,la « vocation » de prêtree est analysée selon une approche bourdieusienne. Dans son optique, la « vocation » est « une entreprise d'inculcation d'un *habitus religieux* particulier, à savoir d'un système de dispositions à retraduire ou mieux à reconstruire […] une *biographie* religieuse » (Suaud 1974 : 84-85). Du côté du Père Régis, cette *habitus religieux* semble persister bien qu'elle ne soit pas figée depuis ces premières années d'inculcation. En effet, il

[6] Le terme « curé » désigne les prêtres ayant un ministère paroissial. Ainsi, contrairement à ce que l'on pense parfois, tous les prêtres ne sont pas des curés mais tous les curés sont des prêtres.

est également représentatif de sa génération, qui entreprend une démarche de désacralisation, notamment par l'abandon dans les années 1960 des signes distinctifs, tels que le port du col romain et de la soutane. Lors de notre rencontre, le Père Régis se présente en habits sombres, avec une croix en bois légèrement ostentatoire au cou comme seul signe de son statut. Pour ce prêtre qui évoque ses activités sportives avec ses paroissiens et son engagement avec des fidèles de l'Action catholique, la distinction symbolique de l'ordination et du mode de vie exceptionnel est atténuée, notamment par ce qualificatif de « curé de campagne » qu'il se donne lui-même pour décrire son style pastoral, quelque peu passéiste et nostalgique. Les idéaux de « fraternités sacerdotales » – réunissant tous les prêtres sous un même statut d'ordination – sont pour leur part mis au défi des différences générationnelles. Une fois par semaine, le Père Régis est invité à manger avec les prêtres plus jeunes de sa paroisse, qui parfois ironisent sur sa tendance à leur rappeler les débuts de sa prêtrise. En évoquant cette époque révolue, il nous fait comprendre que les contacts avec des confères de son âge lui manquent, ceux avec qui il peut être plus intime, qui ont traversé les mêmes époques et bouleversements, « d'un ami de qui vous savez tout » précise-t-il.

Par rapport à d'autres prêtres âgés rencontrés – et plus spécifiquement par rapport à ceux qui ont quitté la cohorte sociologique en « se défroquant » –, le Père Régis a su accepter la fin de son ministère paroissiale et ses implications. Il a accepté de devoir quitter sa cure et s'est alors mobilisé dans la recherche d'un nouveau logement, avec l'appui de ses réseaux paroissiaux. Il s'efforce de demeurer autonome, malgré son âge, dans la gestion de son quotidien, bénéficiant toutefois d'aides à domicile (ménage et repas) et d'une supervision de ses voisins et des prêtres de la paroisse. Lors de notre entretien, il conserve un enthousiasme et un regard sans amertume sur son parcours en paroisse ainsi que sur les obligations liées à son statut sacerdotal. Le temps de la retraite coïncide pour lui à un moment d'approfondissement et de développement personnel dans l'exégèse biblique, loin des impératifs de prêcher aux autres. Si le Père Régis bénéficie de l'attention des curés de la paroisse, ainsi que de visites ponctuelles d'un autre prêtre, nommé par l'évêque pour visiter ses confrères ayant quittés leurs ministères, il n'est pas dépendant de ce type de soutien et ne bénéficie pas d'accompagnement et de suivi spécifique en lien avec sa situation de santé.

3. Retraites et vocations

L'exemple du Père Régis esquisse ce que la catégorie de « prêtre âgé » implique sur le terrain. Pour ces hommes dont la fonction a été à la fois une identité, une vocation transformationnelle et itérative, ainsi qu'un statut *sine qua non* à la célébration eucharistique au sein de l'Église catholique romaine, la fin de leurs ministères ainsi que l'entrée dans le troisième, voire le quatrième âge (Lalive d'Epinay/Spini 2008 ; Caradec 2022), coïncident avec une rupture biographique forte. En effet, s'ils restent des prêtres jusqu'à leur mort, ils ne sont plus des curés – en théorie – à partir de 75 ans, se voyant en effet retirés de leur charge paroissiale. À cet âge, il est attendu d'eux d'écrire à leur évêque pour présenter « la

renonciation de son office ».[7] Toutefois, des arrangements peuvent être recherchés tant par l'évêque que par le prêtre, à l'instar de ce que nous évoquait un informateur franc-comtois : « Pour moi, l'évêque m'a dit : j'ai personne pour te remplacer, alors c'est pas la peine de m'envoyer une lettre ». Avant cette fameuse missive, différents courriers leur ont généralement été remis par les administrateurs laïcs et les responsables de caisse de prévoyance, ces derniers cherchant à accompagner les prêtres âgés dans ce nouvel âge, celui du prêtre « retiré » – de leurs offices, mais aussi de leurs lieux d'habitation, la cure. Dans la vieillesse, ces derniers demeurent cependant *à part* d'autres laïcs retraités, premièrement de par leur statut sacerdotal persistant, et deuxièmement de par les préoccupations et les aménagements que témoignent les organisations diocésaines à leur égard.

Pour les prêtres âgés, cette période implique ainsi la recherche d'un nouveau logement, avec, si besoin, le soutien du diocèse dans leurs démarches. Elle peut également signifier leur retour auprès de leur famille biologique ou un éloignement de leurs lieux de vie et de leurs réseaux de solidarité. Pour ces hommes dont le métier est envisagé sous la forme d'une vocation, contractualisée par une lettre d'ordination, voire par un « traitement » ou des « indemnités » plus que par un salaire[8], le bénéfice de prestations et de prévoyances sociales est également spécifique. Pour les plus âgés, l'adoption récente des diocèses de nouvelles conventions sociales peuvent les prétériter par rapport à d'autres prêtres, ou laïcs engagés dans les administrations ecclésiales. Ainsi, il n'est pas rare que les diocèses compensent les rentes quand celles-ci sont insuffisantes, ou alors fournissent d'eux-mêmes des solutions de logement et de prise en soin – médicalisée ou non. Enfin, leurs statuts sacerdotaux et leurs vocations sont mis à l'épreuve de l'isolement, mais aussi de maladies et de vulnérabilités propres à la vieillesse, à l'instar d'un prêtre rencontré qui, souffrant de tremblements compulsifs, n'osait plus célébrer l'eucharistie en public, craignant que son tremblement ne devienne trop visible auprès des paroissiens.

Ces parcours et trajectoires sont des témoignages importants des adaptations et refontes de l'Église, tout autant que du statut de prêtre vis-à-vis des transformations des paroisses et de leur fonction, durant la seconde moitié du 20e siècle. En effet, principalement socialisés au

---

[7] « À soixante-quinze ans accomplis, le curé est prié de présenter à l'Évêque diocésain la renonciation à son office ; après examen de toutes les circonstances de personne et de lieu, l'Évêque diocésain décidera de l'accepter ou de la différer ; il devra procurer au démissionnaire un logement et une subsistance convenables, en observant les règles édictées par la conférence des Évêques » (Code de droit canonique, 538, § 3).

[8] Cette terminologie est employée dans les diocèses en France pour qualifier la rémunération des prêtres exerçant sur le diocèse. À ce « traitement » s'ajoute des honoraires pour les messes et cérémonies, ainsi que la garantie du logement. Ainsi un prêtre en exercice bénéficie de près de 1100 € par mois pour ses frais courants, son logement et les frais afférents étant pris en charge par le diocèse. En Suisse romande, c'est une logique salariale qui prime. Par exemple, pour le Diocèse de Lausanne – Genève – Fribourg, dès le début des années 2000, chaque membre du clergé en exercice a bénéficié d'un rehaussement et une harmonisation entre les régions des rémunérations de prêtres, plafonnées à 6'000 CHF par mois.

catholicisme à travers les mouvements d'Action catholique (Pelletier 2002 ; Giroux 2011) tels que la JOC ou la JAC[9], ayant parfois comme modèle les prêtres-ouvriers, des théologiens réformistes ou des fondateurs de mouvements œcuméniques ou spirituels, ces prêtres ont généralement adopté un style pastoral de proximité. lls participent ainsi à un mouvement de « désacerdotalisation » de leurs fonctions. Ils retirent la soutane, jouent au football avec leurs paroissiens, revendiquent leur droit aux loisirs et aux vacances, ou s'engagent dans la mission et adoptent une perspective plus d'aide au développement que d'évangélisation. Cette génération se distingue des « prêtres de la génération Jean-Paul II », pour reprendre le qualificatif de la sociologue Céline Béraud (2006b), désignant l'émergence de nouvelles revendications de « resacerdotalisation » de la fonction par une génération postconciliaire de prêtres plus marquée par des imaginaires revivalistes de leur statut, de la liturgie ainsi qu'en faveur de revendications identitaires, morales et bioéthiques fortes dans les espaces publics d'Europe de l'Ouest (Portier 2012 ; Turina 2012).

À ce titre, cette cohabitation entre les générations n'est pas évidente, voire interroge directement les injonctions qui sont faites aux prêtres en fin de parcours d'intégrer sur le tard de nouvelles normes gérontologiques, mais aussi de gestion de soi tout autant que d'intégration dans de nouveaux ensembles, les Unités pastorales. En effet, comme l'évoque Céline Béraud :

> « […] à l'âge où la majorité de leurs contemporains accèdent à la retraite, les prêtres continuent d'assumer de lourdes responsabilités. On perçoit ici la terrible exigence d'adaptation demandée aux plus âgés, nés dans les années 1930, socialisés au petit puis au grand séminaire afin de devenir de 'simples prêtres', et qui encore en activité aujourd'hui doivent se plier à un modèle organisationnel qui leur est profondément étranger. À l'inverse, l'autoritarisme de certains jeunes clercs constitue parfois un obstacle à une collaboration sereine et efficace avec les autres personnels ecclésiaux. (Béraud 2006a : 81)

Face à une génération en exercice, plus revendicative d'un statut clérical ainsi que d'une « masculinité sacerdotale » et qui occupent notamment la sphère médiatique et numérique (Tricou 2021), la population des prêtres de plus de 75 ans est plus discrète et, de fait, peu l'objet d'une attention spécifique de la recherche.[10] Elle commence toutefois à apparaître comme distinctive dans le débat ecclésial et public à travers le prisme de sa prise en soin et

---

[9] Respectivement, la Jeunesse ouvrière chrétienne et la Jeunesse agricole catholique, deux émanations des mouvements d'Action catholique. Ces mouvements d'évangélisation dirigées directement par les laïcs ont portés la marque jusqu'aux années 1960 des christianismes sociaux en Occident (Pelletier 2002 ; Pelletier/Schlegel 2012).

[10] En français, à part les travaux de Céline Béraud sur le métier de prêtre et la thématique du vieillissement en Église (2006a , 2013), il n'existe que peu de recherches en sciences sociales sur la situation des prêtres âgés. Dans les univers académiques anglo-saxons, la littérature est essentiellement centrées sur les ressources psychologiques des prêtres et leurs habilités à faire face aux changements induits par la fin de leur ministère (Kaiser/Peters/Babchuk 1982 ; Isaaco et al. 2014).

de son vieillissement. Le programme d'une sociologie du prêtre âgé doit permettre de mieux circonscrire les enjeux institutionnels et sociaux qui gravitent autour du clergé vieillissant et des nouvelles configurations qu'imposent ces situations dans les territoires. Car il importe de décrire et analyser les dispositifs socio-sanitaires mis en place, ou en cours d'élaboration, dans les diocèses à l'aune des situations « vécues » de ces prêtres âgés, caractérisées par la grande hétérogénéité de leurs réalités sociales, sanitaires et sacerdotales.

4. La figure exemplaire du prêtre âgé face aux soins

Si le statut spécifique du clergé distinct des laïcs se formalise dans les Églises d'Occident durant le 5e siècle (Faivre 1983), c'est à partir du Concile de Trente (1545-1563) que l'Église catholique romaine élabore et exalte les caractéristiques sacrificielles, exemplaires et exclusives de son clergé dans son double rôle de médiateur avec un ordre divin et d'administrateur de communauté. Continence et célibat, travail et engagements apostoliques dans des œuvres ou dans le monde séculier, retraites et ascèses, ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques des éthiques vocationnelles sur lesquelles se fondent l'autorité charismatique et de fonction des prêtres depuis le 16e siècle. Cependant, ce modèle de cléricalisme a été mis à l'épreuve des grandes transformations religieuses du 20e siècle. En effet, comme dans les protestantismes luthéro-réformés, l'Église catholique romaine a largement perdu sa situation de monopole, tout autant que sa capacité à informer les divers domaines de la vie sociale en Europe de l'Ouest (Hervieu-Léger 1986 : 7). À l'heure où la courbe démographique annonce le vieillissement certain du clergé catholique, la figure du prêtre âgé est de plus en plus glorifiée par l'institution. Un double discours qui affirme la nécessité de maintenir des « solidarités intergénérationnelles » et celle de continuer de prendre en considération la spécificité sacerdotale des prêtres malgré leur avancée en âge.[11] Ce double discours, qui met en exergue les prêtres et responsabilise les aidant·es, se confronte toutefois aux évolutions normatives de la gérontologie et au dénuement d'une partie des agents laïcs sur le terrain.

Cette exemplarisation des prêtres âgés doublée d'une valorisation de l'entraide intergénérationnelle se manifeste dans un document particulièrement emblématique : la brochure *Documents épiscopats* publiés par la Conférence des Évêques de France, et plus spécifiquement son numéro spécial « Prêtres aînés : Au cœur de l'église diocésaine » (2019). Oscillant entre des réflexions de théologiens, de prêtres responsables de la pastorale des aînés, de psychologues ou de responsables laïcs, et des témoignages exemplaires de prêtres

[11] Citons comme exemple de cette tendance la publication de Christus vivit (2019), directement adressée par le Pape François « aux jeunes et à tout le peuple de Dieu ». Cette exhortation apostolique est notamment un appel au maintien des liens intergénérationnels en plus d'être une adresse personnalisée à la nouvelle génération. La constitution de la journée des Grands-parents et des ainés en juillet 2021 s'oriente vers le même message de prise en compte des ainés, en complémentarité avec d'autres événements tels que les Journées mondiales de la jeunesse.

à la retraite, cette brochure traduit les préoccupations directes de la Conférence des Évêques de France quant à des logiques centralisées de prise en soin et de valorisation du clergé vieillissant. La tonalité de la brochure place ainsi une emphase sur les prêtres âgés en tant que modèle de tout fidèle âgé, potentiellement mis à l'écart de la communauté, rappelant que personne ne devrait être exclu de l'Ecclésia. Plus spécifiquement, les prêtres âgés sont célébrés en tant qu'ils seraient des « […] porteurs d'une mémoire indispensable pour ceux qui sont engagés activement aujourd'hui au service de la mission de l'Église » et que, même s'il est « clair que les prêtres aînés ne sont plus engagés de façon active dans la mission comme ils l'ont été dans la force de l'âge », ces derniers demeurent « du fait de leur fragilité même » des contributeurs « à ce témoignage de la Bonne Nouvelle auprès de leurs frères et sœurs laïcs ou prêtres engagés plus activement dans la mission » (Berjonneau 2019 : 33-35).

L'observation participante d'une journée « Prêtres aînés » organisée en 2022 par la Conférence des Évêques de France permet toutefois de situer la réception de ces messages. Cette journée rassemblait à Paris toutes les personnes actives dans la prise en soin des prêtres âgés dans les diocèses français, mais aussi de Suisse romande. Qu'ils soient évêques, vicaires, prêtres-doyens, assistantes sociales engagées par un diocèse, laïc·ques missionné·es ou bénévoles visiteur·euses de prêtres, cette population aux statuts hétéroclites se retrouvait pour ce rendez-vous annuel. Durant la matinée des conférences à l'accent moral et théologique, données par des prêtres, s'inscrivaient largement dans cette démarche de glorification associant corps du Christ et corps du prêtre. Exhortant les prêtres à prendre soin d'eux-mêmes, à prendre soin d'un corps « sanctuaire pour l'Esprit saint », les conférenciers formulaient une double injonction : pour les prêtres à conserver une certaine dignité dans le grand âge et pour les laïcs à manifester une attention particulière à l'égard des prêtres âgés. Mais à la suite de ces conférences, les prises de parole du public faisaient apparaître en miroir une autre réalité, celle vécue par des femmes en charge des prêtres âgés dans leurs Unités pastorales. Un décalage apparaissait alors clairement entre le thème de ces conférences à l'accent théologique et les situations concrètes décrites par ces femmes qui tenaient à souligner la pauvreté, le manque d'hygiène, la méchanceté ou le racisme de certains prêtres dont elles ont la charge, « qui se comportent comme des clochards, qui sont sales et agressifs, qui ne veulent même pas entendre parler de leur corps ». Elles évoquaient des problèmes de négligence, d'incontinence et le manque d'assistance des autres prêtres qui ne veulent pas voir le problème ou préfèrent déléguer à des femmes le « sale boulot » (Hughes 1962 ; Anchisi 2016). Elles évoquaient aussi le sentiment de solitude et d'abandon de ces prêtres à la retraite qui regrettaient que l'évêque ne vienne jamais les visiter.

À cet instant, les lectures théologiques de conférenciers semblent aux antipodes de ce que vivent ces femmes et des solutions qu'elles espèrent trouver durant une telle journée. Si ces interventions pouvaient évoquer des cas isolés, il n'en demeure pas moins que ces rencontres interdiocésaines révèlent toute l'ambivalence des prêtres et de leur statut, à la fois des hommes *à part* glorifiés par le discours du clergé, mais aussi des hommes *comme les*

autres, avec tous les enjeux de vulnérabilité et de déprise que cela comporte de vieillir en homme célibataire (Glosli Bergland/Tveit/Thorsen Gonzalez 2016).

5. L'hétérogénéité des vécus de prêtres âgés

Au-delà du discours de l'institution, ou des témoignages des soignant·es, la catégorie sociale de « prêtre âgé » ne pourra être appréhendée dans une démarche de sociologie qualitative sans une réinscription dans des réalités empiriques plurielles et multi-situées. Si les discours institutionnels de l'Église insistent sur la « fraternité sacerdotale » et la « communion des prêtres » avec leurs évêques, la Curie romaine et le Pape, ce cléricalisme idéal peut et doit être contrasté par une observation fine du religieux *en train* de se faire (Piette 1999). Il s'agit d'observer *in situ* des actions, des interactions et des positionnements itératifs d'acteurs sociaux établis dans le champ social que constitue un diocèse, ses Unités paroissiales et leurs inscriptions dans des contextes séculiers. Ainsi, nous adoptons un positionnement constructiviste et pragmatique autour des négociations et des répertoires de discours et d'actions mobilisés. De même, nous nous appuyons sur les travaux autour du concept de « déprise » (Clément et al. 2018), de « prise » et « d'épreuves » (Caradec 2014) pour saisir et analyser les aménagements et réaménagements trouvés lors de l'avancée en âge. Les prêtres opèrent des agencements afin de faire face aux situations de perte d'emprise sur la poursuite des évidences et des gestes du quotidien (Caradec 2022). En effet, là où les études gérontologiques cherchent généralement à évaluer, mesurer et opérationnaliser des enjeux de « fragilité », de « dépendance » et de « vulnérabilité », notre approche se concentre prioritairement sur les ressources, les stratégies et les multiples accords et résolutions qui se formalisent entre un prêtre âgé, son entourage et les responsables laïcs autour du maintien de son autonomie et de sa prise en soin. Nous nous intéressons ainsi aux différents cadres d'intelligibilité (Goffman 1974) plus ou moins partagés, ainsi qu'aux dispositifs mis en place à différents niveaux afin d'accompagner un prêtre âgé dans les épreuves que représentent à la fois la fin du ministère, mais aussi leurs spécificités d'hommes *à part* dans les nouvelles configurations induites par les pertes progressives d'autonomie (liturgique, sociale, corporelle, etc.).

Nous adoptons également une approche « vécue » du religieux (Hall 1997 ; McGuire 2008), mais aussi de la vieillesse, contrastant les normes et évaluations institutionnelles au profit de la singularité des agencements créatifs des prêtres âgés dans leurs parcours de vie, de perte d'autonomie, voire de fin de vie. Bien que des parcours de sélection, de formation et d'ordination dans la prêtrise présagent certes d'un parcours d'homogénéisation, façonnant des *hexis* comportementaux et sociaux bien reconnaissables, la rencontre avec ces prêtres de plus de 75 ans et les observations ethnographiques préliminaires de notre enquête abondent toutefois en faveur de l'image d'un clergé catholique plus hétérogène que ne le laisse paraître les discours et iconographies promues par les autorités diocésaines. Ils sont également plus divers dans leurs approches de la vieillesse, et des ressources et stratégies

qu'ils peuvent mobiliser pour faire face aux situations nouvelles qui se présentent à eux. À partir d'une première analyse de vingt profils de prêtres âgés, des marqueurs sociologiques de différences et d'accès aux ressources sont à relever : leurs provenances sociodémographiques, leurs origines géographiques, leurs niveaux de formation, les carrières et responsabilités menées au sein de l'institution, leur statut d'incardination ou non, leurs appartenances ou proximités avec des ordres religieux ou des communautés nouvelles, leurs états de santé et de dépendance, leurs accès à des ressources familiales et financières spécifiques. Tous ces éléments participent à façonner un terrain composite que seule l'ethnographie fine des situations permettra d'appréhender dans toute sa complexité.

6. Les contextes du « bien vieillir » des prêtres âgés

À ce stade, nous avons identifié trois axes qui permettent d'intégrer nos observations préliminaires sur l'hétérogénéité du clergé catholique vieillissant dans des cadres et des contextes. Ces derniers structurent les modalités et les attentes des prêtres âgés vis-à-vis de leur autorité ecclésiale, mais aussi leurs intégrations à des systèmes de soin ou de prévoyance sociale. Ces dimensions organisent également les conditions et les injonctions au « bien vieillir » qui incombent de plus en plus aux prêtres à la retraite, au même titre que d'autres personnes âgées (Lalive d'Epinay/Spini 2008 ; Caradec 2022). Premièrement, les spécificités générationnelles de notre cohorte de prêtres, âgée de 75 ans et plus, sont principalement marquées par les mouvements d'Action catholique ainsi qu'une socialisation dans un christianisme social. Après des carrières et des engagements dans la mission, au sein de pastorales spécialisées et de services d'aumônerie à la jeunesse ou aux migrants, ainsi que dans les milieux ruraux et ouvriers, ces prêtres continuent d'aborder un style pastoral résolument centré sur leurs relations aux paroissiens et l'animation de groupes de soutiens et de prière. Ils assument toutefois une posture catholique distinctive face aux sociétés sécularisées. Ils se montrent à la fois critiques des ouvertures de Vatican II, mais cherchent néanmoins à accompagner les évolutions de société et de l'Église sans pour autant faire rupture ou scission. En effet, si un informateur peut se qualifier actuellement de « conservateur éclairé » en contraste avec son parcours de jeune prêtre soixante-huitard, son discours sur l'Église et ses missions pastorales demeurent teintés des grands tropes énonciatifs des christianismes sociaux (Pelletier/Schlegel 2012) plus que de ceux d'un catholicisme renouvelé ou de néo-traditions réhabilitées tels que présents dans les milieux charismatiques et/ou intégristes. Ces postures s'illustrent également par une recherche d'autonomie ou d'attentes très restreintes par rapport au diocèse, estimant que c'est plus au niveau paroissial et des liens d'amitié tissés durant la carrière, que des soutiens et des aides ponctuelles peuvent leur être apportés. Le recours et le rapport à d'autres professionnels séculiers – médecins, psychologues, etc. – sont souvent conçus comme étant non problématiques et ne relevant pas d'une sphère d'influence du diocèse.

Deuxièmement, leurs parcours de prêtres et trajectoires dans la vieillesse s'inscrivent dans les spécificités des contextes diocésains nationaux et régionaux. Les différents régimes de reconnaissance politique du religieux, entre modèle pluraliste en Suisse romande (Becci/Monnot/Voirol 2019) et laïcité de séparation en France (Baubérot 2007), mais aussi les différentes spécificités du tissu paroissial local, impliquent des logiques différentes de prise en soin, d'accompagnement ou de responsabilisation du prêtre âgé. Que ce soit dans la recherche d'un nouveau logement, la réintégration de la sphère familiale, le maintien d'un niveau de vie standard, dans la gestion de l'administration personnelle, le suivi testamentaire et thérapeutique, la prise en soin de situations de dépendance ou l'entrée dans un établissement médicalisé, etc., les prêtres âgés n'ont pas les mêmes options et services à disposition à partir de leur retrait du ministère.

À l'instar de Régis, présenté en ouverture de cet article, la trajectoire peut bénéficier de solidarités paroissiales fortes pour assurer le maintien d'un niveau de vie à domicile et d'un suivi ponctuel. Dans d'autres cas, la recherche d'un nouveau logement peut s'avérer périlleuse et précarisant, notamment dans les cantons urbains où les prix de l'immobilier sont élevés, comme en ville de Genève. Dans ces contextes, c'est d'abord l'Église qui se trouve interpellée pour accompagner les prêtres, et c'est l'État-providence et les régimes sociaux qui sont ainsi tenus d'aider et d'assister les prêtres âgés – à l'instar de n'importe quel autre retraité –, bien que des clercs et des laïcs, missionnés ou bénévoles, se chargent de les visiter et de les suivre dans leurs démarches. Du côté de la Franche-Comté, l'existence d'un Foyer diocésain a pour objectif de réunir tous les prêtres âgés dont le maintien à domicile ou dans leur famille n'est plus une option. De surcroît, l'engagement d'assistantes sociales par le Diocèse atteste d'une logique de professionnalisation et d'un autre modèle de gestion des prêtres âgés, plus centré sur celui d'une Église-providence.

Troisièmement, il convient de prendre en considération l'évolution des cultures gérontologiques. Malgré leur intégration à une institution parfois décrite comme « totale » (Goffman 2013), les parcours dans la vieillesse des prêtres âgés s'inscrivent aussi bien dans les changements de perspectives des diocèses que des institutions de soins. Poursuivant de mêmes logiques et préoccupations séculières, en Suisse comme en France, les diocèses opèrent eux-aussi un basculement des logiques asilaires vers une « humanisation » des pratiques (Cabriol 1993 ; Richelle/Loffeier 2017 ; Amiotte-Suchet/Higelin Cruz 2023). En somme, elles encouragent une prise en soin raisonnée et concertée de leurs prêtres âgés, prenant en considération les singularités, besoins et attentes de la personne. Au-delà donc du contexte de vie des prêtres âgés et de leur volonté ou non d'être accompagné dans la vieillesse par leur hiérarchie, des dispositifs de prise en soin se mettent progressivement en place, afin d'adapter l'espace de vie, d'assurer la prise de médicaments, de prendre en compte les désirs du prêtre, de mobiliser les réseaux existants pour lui prêter assistance, etc. Consentement et référent thérapeutique, salle de bains adaptée aux problèmes de mobilité, mise en place de l'aide à domicile, système de télé avertissement, etc., les prêtres âgés

bénéficient d'un ensemble de dispositifs qui à la fois formalisent, sécurisent et singularisent les modalités du vieillir, et ce en jonglant entre leur statut d'homme comme *les autres* et *à part*.

Ces différents contextes influencent les attentes des prêtres âgés vis-à-vis de leur hiérarchie ecclésiale tout autant que leur façon d'anticiper leur vieillissement en s'y préparant, avec l'appui ou non de cette dernière ou d'autres institutions séculières. En effet, si le Droit canon, dans sa version actuelle datant de 1983, stipule les obligations de l'Église quant à subvenir aux besoins de son clergé vieillissant[12], ces obligations canoniques ne sont pas nécessairement revendiquées par les prêtres âgés. Beaucoup de ceux que nous avons rencontrés estiment être aptes à se gérer eux-mêmes – avec le soutien de leurs proches, souvent des neveux ou nièces –, et nuancent en cela, par leurs discours, les propos des responsables diocésains (laïcs) qui véhiculent parfois l'image de prêtres immatures et incapables de s'autogérer, incapacité qui est envisagée comme inhérente à leur parcours *à part* de prêtres célibataires, habitués à être subordonnés à une hiérarchie. Leurs styles pastoraux revendicateurs également d'une certaine autonomie par rapport à leur statut sacerdotal et à leur Église, décrivant souvent des relations plutôt concertées et horizontales avec leur évêque, ne sont également pas étrangers aux positions et aux stratégies de préservation de soi qu'ils adoptent une fois atteint l'âge du retrait du ministère. Il ne s'agit là que de résultats préliminaires, pour lesquels une recherche élargie, centrée sur une étude de cas représentatifs, limites et marginaux, doit encore être menée. En effet, notre projet d'une sociologie du prêtre âgé vise une recherche minutieuse de l'hétérogénéité des parcours et postures de prêtres âgés, tout autant que des contextes organisationnels et socioreligieux qui les accueillent, et influent sur leurs expériences de vie actuelles.

7. Conclusion : Des hommes *à part* et *comme les autres*

Notre programme d'une sociologie du prêtre âgé entend réaliser l'étude fine et située de cette hétérogénéité en contexte. Vieillir en prêtre implique à la fois les individus de la cohorte sociologique – les prêtres âgés eux-mêmes – mais également le contexte institutionnel environnant, comprenant les cadres théologiques et éthiques englobants, les coordinations intra et interdiocésaines tout autant que les solidarités paroissiales et familiales mobilisables, ainsi que les coopérations et accès privilégiés – ou non – aux institutions séculières de soin et de prévoyance sociale. Afin de saisir ces configurations complexes dans lesquelles les enjeux de vocation, de vieillesse et de vulnérabilité du clergé catholique « retiré » se vivent, se pensent et se confrontent, nous préconisons des ethnographies approfondies de « situations » (Goffman 1974) de vie et de prise en soin de ces prêtres âgés. En effet, comment se négocie le retour d'un frère ou d'un oncle dans le cercle familial après l'âge de

[12] L'Évêque est canoniquement tenu de procurer un logement à chacun des prêtres incardinés et à subvenir à leurs besoins (Code de droit canonique, 538, § 3).

la retraite ? Comment s'organise et s'accorde la référence thérapeutique et testamentaire alors que la maladie s'immisce dans le quotidien et menace les jours d'un prêtre âgé ? Comment s'active le personnel soignant d'un établissement d'accueil médicalisé ou d'un hôpital face à un prêtre atteint de démence ? Comment s'organisent les actes liturgiques quand les mobilités et la locution sont restreintes ? Quel rôle a la rediffusion de la messe à la télévision pour ces hommes qui ne sont plus forcément tenus de célébrer pour d'autres qu'eux-mêmes ? Ce ne sont là que quelques questionnements initiaux qui ont pu émerger de nos enquêtes exploratoires.

À l'échelle micro et méso, nos analyses nous orientent vers des résultats préliminaires qui devront être approfondis. Que ce soit dans l'observation des spécificités générationnelles – plus de trente ans séparant notre informateur le plus jeune et le plus âgé –, dans les situations de vulnérabilité « vécues », la mise en place progressive de dispositifs diocésains de prise en soin, les normes gérontologiques des pratiques soignant·es et les attentes des prêtres âgés eux-mêmes, nous espérons documenter de manière plus exhaustive les encadrements et ressources institutionnelles, paroissiales, familiales et individuelles dont bénéficient les prêtres âgés selon les diocèses. Nous avons déjà remarqué que l'accès et la mobilisation de ces ressources ne sont pas nécessairement toutes garanties avec les mêmes implications. Par exemple, pour les prêtres « venus d'ailleurs » – soit ceux venus en renfort d'Europe de l'Est, d'Afrique de l'Ouest et d'Asie du Sud, initialement avec le titre de *Fidei donum*[13] – la question du vieillissement croise celle d'un potentiel retour au pays, souvent envisagé avec difficulté, ou d'un vieillissement dans le diocèse d'accueil et des problèmes financiers liés à des manques de cotisation dans les programmes de prévoyances sociales. De même, les prêtres religieux qui ont parfois occupé des charges pastorales tout en étant rattachés à un ordre demeurent à part des stratégies diocésaines de prévoyances. Leurs vœux au sein d'ordres ou de congrégations possédant une autonomie par rapport aux évêques de référence tendent à les invisibiliser des logiques locales d'assistance sociale. Ces variations permettent d'envisager les inégalités d'accès, de négociations et d'accommodements de certains profils de prêtres âgés face aux pertes d'autonomie et aux reconfigurations liées à la fin de leur ministère.

Dans une perspective plus macrosociologique, notre enquête liant les enjeux de vocation, de vieillesse et de vulnérabilité du clergé catholique de plus de 75 ans permet de continuer à documenter les conséquences de la « fin de la civilisation paroissiale » (Le Bras 1955 ; 1956), ainsi que les adaptations et refontes du Catholicisme postconciliaire dans les sociétés sécularisées. Là où des solidarités communautaires pouvaient encore prévaloir dans la prise

[13] Le statut de Fidei donum concerne les prêtres qui partent en mission dans un autre diocèse tout demeurant rattaché à son diocèse d'ordination. Cette mission est généralement délimitée dans le temps. Toutefois, il est fréquent que les prêtres « venus d'ailleurs », le terme émique employé pour les désigner, demandent à être réincardiné, ainsi que demandent la nationalité du pays d'accueil.

en soin d'un prêtre âgé et retiré de son ministère, ces dernières ne semblent plus être aussi effectives face à la désaffiliation des fidèles, aux difficultés de recrutements des séminaristes ainsi qu'à la réorganisation récente des diocèses en Unités paroissiales de plus en plus extensives. Le projet d'une sociologie du prêtre âgé doit également permettre de mieux appréhender le cadre moral et bioéthique que promeut actuellement le magistère catholique quant aux enjeux de la vieillesse et du vieillissement, tant de son bassin de fidèles que de ses prêtres. En effet, là où le discours du magistère romain s'est principalement concentré depuis la fin des années 1960 sur des enjeux liés à la sexualité et au contrôle des naissances (Turina 2012), puis dès le début des années 2000 en porte-à-faux des programmes libéraux de « démocratie sexuelle » des états occidentaux (Fassin 2008), ce discours de bioéthique s'inscrit également aujourd'hui dans celui du respect de la fin de vie, du « bien vieillir » et de la solidarité intergénérationnelle, accompagnant les évolutions démographiques tant de la société que du religieux.

Bibliographie

Amiotte-Suchet, Laurent / Audray Higelin Cruz. 2023. « Des institutions totalement goffmaniennes ? » *Ethnographiques.org* 46, 1-18.

Anchisi, Annick. 2016. « Les souillures du grand âge : Entre délégation et dénégation. » In *Le social à l'épreuve du dégoût*, éd. par Dominique Memmi / Gilles Raveneau / Emmanuel Taïeb. Rennes : PUR, 127-137.

Baubérot, Jean. 2007. *Les laïcités dans le monde*. Paris: PUF.

Becci, Irene / Christophe Monnot / Olivier Voirol, éd. 2019. *Pluralisme et reconnaissance : Face à la diversité religieuse*. Rennes: PUR.

Béraud, Céline. 2006a. *Le métier de prêtre*. Paris : Les Editions de l'Atelier.

Béraud, Céline. 2006b. « Prêtres de la génération Jean-Paul II : Recomposition de l'idéal sacerdotal et accomplissement de soi. » *Archives de sciences sociales des religions* 133 , 45-66.

Béraud, Céline. 2013. « Le catholicisme français à l'épreuve du vieillissement. » In *La décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, éd. par Yvon Tranvouez. Brest: CRBC-UBO, 55-69.

Berjonneau, Jean-François. 2019. « Prêtres aînés : Une richesse dans l'Église diocésaine. » *Documents épiscopat* 6, 31-37.

Bünker, Arnd / Roger Husistein, éd. 2011. *Les prêtres diocésains en Suisse. Pronostics, interprétations, perspectives*. Saint-Gall : Editions SPI.

Cabriol, Claude. 1993. *La fin des hospices*. Toulouse : Privat.

Caradec, Vincent. 2014. « Transitions du vieillissement et épreuve du grand âge », In *Vieillesse et vieillissement : Regards sociologiques*, éd. par Cornelia Hummel / Isabelle Mallon / Vincent Caradec. Rennes : PUR, 273-288.

Caradec, Vincent. 2022. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Malakoff: Armand Colin.

Clément, Serge / Marcel Druhle / Jean Montovani / Monique Membrado. 2018. « Genèse de la déprise. » *Gérontologie et Société* 40 (155) , 27-32.

Église catholique. 2024. « Ministres ordonnés et religieux en France, les chiffres. » Église catholique en France. (09.04.2025).

Faivre, Alexandre. 1983. « Clerc/laïc : Histoire d'une frontière. » *Revue des Sciences Religieuses* 57 (3) , 195-220.

Fassin, Éric. 2008. *L'inversion de la question sexuelle*. Paris: Amsterdam.

François. 2019. *Christus Vivit : Du Saint-Père François aux jeunes et à tout le peuple de Dieu,* éd. par le Saint-Siège. Rome.

Giroux, Bernard. 2011. « De l'Action catholique aux JMJ : L'Église et la jeunesse catholique de France. » *Transversalités* 119 (3) , 119-134.

Glosli Bergland, Astri Marie / Bodil Tveit / Marianne Thorsen Gonzalez. 2016. « Experiences of Older Men Living Alone: A Qualitative Study. » *Issues in Mental Health Nursing* 37 (2) , 113-120.

Goffman, Erving. 1974. *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. New York: Harper and Row.

Goffman, Erving. 2013. *Asiles : Etudes sur la condition sociale des malades menteux et autres reclus*. Paris: Ed. de Minuit.

Hall, David D., éd. 1997. *Lived Religion in America : Toward a History of Practice*. Princeton: Princeton University Press.

Hervieu-Léger, Danièle. 1986. *Vers un nouveau christianisme ? : Introduction à la sociologie du christianisme occidental*. Paris: Cerf.

Hughes, Everett C. 1962. « Good People and Dirty Work. » *Social Problems* 10 (1) , 3-11.

Isaaco, Anthony / Ethan Sahker / Deanna Hamilton / Mary Beth Mennarino / Wonjin Sim / Meredith St Jean. 2014. « A Qualitative Study of Mental Health Help-seeking among Catholic Priests. » *Mental Health, Religion & Culture* 17 (7) , 741-757.

Kaiser, Marvin A. / Georges R. Peters / Nicholas Babchuk. 1982. « When Priests Retire. » *The Gerontologist* 22 (1) , 89-94.

Lalive d'Epinay, Christian / Dario Spini. 2008. *Les années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans.* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Le Bras, Hevé. 1955. *Études de sociologique religieuse. Tome I : Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises*. Paris : PUF.

Le Bras, Hevé. 1956. *Études de sociologique religieuse. Tome II : De la morphologie à la typologie*. Paris : PUF.

McGuire, Meredith B. 2008. *Lived Religion: Faith and Practice in Everyday Life*. Oxford : Oxford University Press.

McGuire, Meredith B. 2016. « Individual Sensory Experiences, Socialized Senses, and Everyday Lived Religion in Practice. » *Social Compass* 63 (2) , 152-162.

Pelletier, Denis. 2002. *La crise catholique : Religion, société, politique*. Paris : Payot.

Pelletier, Denis / Jean-Louis Schlegel, éd. 2012. *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche en France*. Paris: Seuil.

Piette, Albert. 1999. *La religion de près : L'activité religieuse en train de se faire*. Paris : Métailié.

Portier, Philippe. 2012. « Pluralité et unité dans le catholicisme français. » In *Catholicisme en tensions*, éd. par Céline Béraud / Frédéric Gugelot / Isabelle Saint-Martin. Paris : Editions EHESS, 19-36.

Richelle, Sophie / Iris Loffeier. 2017. « Expériences de la vieillesse en établissement à deux siècles d'intervalle : L'humanisation en question. » *Genèses* (106) , 30-49.

Sévegrand, Martine. 2004. *Vers une église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)*. Rennes : PUR.

SPI. 2024. « Prêtres diocésains – Kirchenstatistik. » *SPI*. (09.04.2025).

Strauss, Anselm / Juliet Corbin. 2003. « L'analyse de données selon la grounded theory : Procédures de codage et critères d'évaluation. » In *L'enquête de terrain*, éd. par Daniel Céfaï. Paris : La Découverte, 363-379.

Suaud, Charles. 1974. « Contribution à une sociologie de la vocation : Destin religieux et projet scolaire. » *Revue française de sociologie* 15 (1) , 75-111.

Tricou, Josselin. 2021. *Des soutanes et des hommes : Enquête sur la masculinité des prêtres catholiques*. Paris : PUF.

Turina, Isacco. 2012. « Le magistère posconciliaire face au biopouvoir. » In *Catholicisme en tensions*, éd. par Céline Béraud / Frédéric Gugelot / Isabelle Saint-Martin. Paris : Editions de l'EHESS, 191-202.

A propos des auteurs · trices

Dr. **Alexandre Grandjean** est socio-anthropologue des religions, chargé de recherche à la Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO), et affilié à l'Institut de sciences sociales des religions (ISSR) de l'Université de Lausanne.

E-mail : alexandre.grandjean@hesav.ch

Dr. **Laurent Amiotte-Suchet** est socio-anthropologue des religions, adjoint scientifique à la Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO). Depuis 2014, il mène des enquêtes sociologiques sur le vieillissement au sein des communautés religieuses dans l'Église catholique.

E-mail : laurent.amiotte-suchet@hesav.ch

Carole Dessauges est physiothérapeute et collaboratrice scientifique à la Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO).

E-mail : carole.dessauges@hesav.ch

Remerciements

Les auteur·rices remercient Annick Anchisi pour sa première relecture de l'article, ainsi que les relecteur·rices anonymes et toute l'équipe du journal AЯGOS pour son travail éditorial.

Abstract in English

In Switzerland and France more than half of the catholic priests are over 75 years old. Yet, according to canon law at this age they usually must leave their pastoral responsibilities and may retreat from their ecclesial life. Facing the perspective of a church without priests, and enhancing a moral discourse in which human dignity and the exemplarity of the clergy entangle, the diocesan organizations have shown only recently a preoccupation about the ageing of their priests. Here, we develop an empirical framework for a sociology of ageing priests that considers the importance of their national and diocesan contexts. Our aim is to review the category of "ageing priests" through its contemporary heterogeneity. We use a grounded theory approach in qualitative sociology to examine different situations of this social category. Our considerations cross theological examples of aging priests in the Catholic Church, the statements of caregivers, and the "lived" heterogeneity of aging priests themselves. We aim to document the current adaptations and new versions of Catholicism after the Second Vatican Council in the light of current gerontological norms that apply to the clergy.